



Je veut crépir la façade de mon CABANON?

Par clint69

Bonjour je suis propriétaire d'un petit cabanon construit en mâche fer avec un droit de passage pour y aller et j'ai l'intention de refaire le crépis des murs . Je voudrais bien savoir si je dois pour cela demander à la mairie pour faire le crépis des murs qui commences à être défraîchie ? Le cabanon est séparé en plusieurs propriétaires. Le miens auras l'air neuf une foi refait mais pas le leurs? Ça fera un contraste? Y a t'il une demande à effectuer à la mairie pour cela ou suis je libre de le refaire avec Biensur une couleur autorisée dans la commune ? Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Réponse ici :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36779]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36779

[/url]

Renseignez vous en mairie.

Par clint69

Merci, j'envoie se jour un e-mail à la Mairie ?